COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2012

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal: 15

En exercice: 15

Qui ont pris part à la délibération : 10 **Date d'affichage** : 26/03/2012 **Date de convocation :** 26/03/2012 L'an deux mille douze et le cinq avril à vingt heures, le

Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT,

Maire.

Etaient présents : M. LAVAGNE, Mme MARTIN, M BARTHES,

Mme STEFANI, M. LAUBER, Mme LISERRA, Mme BONNAFOUS- LOUP, Mme AMBLARD, M. GAMBIER.

Absents excusés: M.VILLAR, Mme MELLET, Mme VIDAL, M.

BLASQUEZ, Mme MIALHE,

Mme Pierrette STEFANI a été nommée secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Le résultat du Compte administratif pour l'année 2011 est le suivant

Budget principal:

Excédent de fonctionnement : 65 411,15€ Déficit d'investissement : 51 848,03€

Budget assainissement:

Excédent de fonctionnement : 48 706,32€ Excédent d'investissement : 101 942,99€

COMPTE DE GESTION 2011

Le compte de gestion 2011 établi par le percepteur est conforme au compte administratif.

BUDGET PRIMITIF 2012

Le budget 2012 s'équilibre comme suit :

Budget principal:

Dépenses et recettes de fonctionnement : **546 953,15**€ Dépenses et recettes d'investissement : **865 676,30**€

Budget assainissement:

Dépenses et recettes de fonctionnement : **87 660,35**€ Dépenses et recettes d'investissement : **263 337,03**€

Taux des contributions directes

Les taux des contributions directes restent inchangés pour l'année

2012:

Taxe d'habitation: 13,80%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18,55%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 67,50%.

Taxe d'assainissement 2012

La taxe d'assainissement pour l'année 2012 est de **0.91€HT** le mètre cube plus **0.22**€ le mètre cube de redevance pour modernisation des réseaux de collecte versée à l'Agence de l'eau Adour Garonne. La taxe d'assainissement pour les consommations d'eau inférieures à 40m2 est facturée 36€HT.

Acquisitions terrains

Une bande de terre, plantée d'arbres, le long de l'Avenue de Castres sera achetée à M. ANDREO lors de la réalisation de son lotissement.

Un terrain appartenant à M. COSSOU au lieudit « Moreau » sera acquis par la commune pour réaliser un chemin piétonnier le long de la Rue de la Durenque afin s'assurer la sécurité des usagers.

QUESTIONS DIVERSES Création poste ATSEM

Mme Béatrice BATIGNES ayant réussi le concours «ATSEM », son poste sera transformé dès la prochaine rentrée scolaire, début septembre 2012.

Cotisation CAUE

La commune adhérant au CAUE, la cotisation versée pour l'année 2012 sera de **165,60€** soit 20cts par habitants.